

COUVERTURE DES TERRAINS DE TENNIS A SAINT PRYVE SAINT MESMIN (45) MISE EN PLACE D'UNE CENTRALE PHOTOVOLTAÏQUE

Lieu



Saint-Pryvé-Saint-Mesmin

Maître d'ouvrage



Ville de Saint-Pryvé-Saint-Mesmin

Architecte



LR Architecture



Puissance crête



265 kWc

Surface



1 260 m²

Année études



2021

Année travaux



2023

Montant global



550 k € HT

Montant photovoltaïque



247 k€ HT

Classement du Bâtiment : ERP X 5ème catégorie

Description de l'opération :

Couverture des terrains de tennis et installations des panneaux photovoltaïques au domaine de la Trésorerie.

Description des Travaux :

Mise en place d'une centrale photovoltaïque en Autoconsommation collective avec revente du surplus sur le bâtiment – dimensionnement suivant toiture disponible sous orientation optimale – Puissance installée 110kWc. Projet mené en collaboration avec ENEDIS. L'installation comprend :

- Le respect des exigences de la Commission centrale de Sécurité du 05/11/2009 relatif aux conditions de pose, de raccordement, d'accès des secours, de coupures d'urgence, ... ainsi que des conditions techniques de pose (surcharge, avis technique, validation du bureau de contrôle)
- Fourniture et pose des panneaux photovoltaïques 410Wc et leurs supportages adaptés à la toiture réalisée sous Avis technique validé par le Bureau de Contrôle
- Le câblage DC des panneaux par groupes raccordés sur un onduleur centralisé 100kVA et deux onduleurs 60kVA installés en Shelter technique largement ventilé
- Les canalisations principales et secondaires, chemins de câbles, Le réseau de terre et liaisons équipotentielles, le câblage AC entre les onduleurs et le coffret de regroupement et de coupure
- Le raccordement de la centrale en Autoconsommation sur le TGBT du bâtiment, lui-même alimenté depuis le réseaux concessionnaire ENEDIS via un comptage électronique type C4 pour la revente du surplus.